LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES ATHLETISME

LIVRET ESTIVAL

CADETS à MASTERS

2019

Mise à jour 30 avril (EC p.4)

- Calendrier
- Conditions de Participation
- Minima

Partenaires officiels

La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Casino restauration · AG2R LA MONDIALE

Sommaire

Epreuves Combinées	P . 3 et 4
Marche athlétique sur route	P . 5 à 6
Epreuves individuelles sur piste	P . 7 à 11
Minima AuRA	P . 12 et 13
Minima hors ligue et QE AuRA	P . 14 et 15
Quotas jury	P . 16
Challenge des meetings AuRA	P . 17
Compétitions par équipe	P . 18 à 21
Contacts et informations CSO	P . 22

Epreuves combinées : Pré-régionaux CJES Auvergne - Rhône-Alpes
11 et 12 mai 2019 – Vénissieux (69) – stade du Rhône

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve ouvertes aux catégories cadets à Masters, se déroule sur un seul site pour les 3 zones (ALP, VDR et LEV). La compétition se déroule à la même date et le même site que les championnats AURA minimes d'épreuves combinées et de relais 800m-200m-200m-800m

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 28 avril 2019, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2019» du tableau en bas de cette page (voir les performances par catégories)

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 8 mai 23h59)*

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2018 d'épreuves combinées.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 8 mai 23h59)*

– Ou avoir réalisé, en 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2018 et hors AURA» du tableau p. 14 et 15 (voir les performances par catégories)

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 6 mai 2019 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2018 ou 2019, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2018 et hors AURA» du tableau pages p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 6 mai 2019 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.16 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 8 mai 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition : Michel MOREL et Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).

5 – Minima 2019 pré-régionaux pour les athlètes AuRA

épreuves	CA	JU	ES	SE et MA
Heptathlon F	2650 pts	2600 pts	2800 pts	2800 pts
Décathlon M	4700 pts	4700 pts	4700 pts	4700 pts

NB : minima QE et hors ligue à consulter p.16

Epreuves combinées : 1 et 2 juin 2019
Championnat CJES Auvergne - Rhône-Alpes
à Oyonnax (01) – stade Christophe LEMAITRE

135 cours Verdun, 01100 Oyonnax

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat régional délivre les titres AuRA d'heptathlon CAF, JUF, ESF, SEF et de décathlon CAM, JUM, ESM, SEM. (épreuves ouvertes aux catégories cadets à Masters)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 12 mai 2019, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2019» du tableau pages 12 et 13 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mardi 28 mai 23h59)*

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2018 d'épreuves combinées.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mardi 28 mai 23h59)*

– Ou avoir réalisé, en 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2018 et hors AuRA» du tableau p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 27 mai 2019 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2019, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2018 et hors AuRA» du tableau pages p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 27 mai 2019 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.16 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mardi 28 mai 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le mercredi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition: Michel MOREL et Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).

Marche athlétique 10km et 20km : 31 mars 2019
Pré-régionaux JESM Auvergne - Rhône-Alpes
Vénissieux (69) – Parc de Parilly

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur un seul site pour les 3 zones (ALP, VDR et LEV).

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– **Pas de minima.**

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 27 mars 23h59)*

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 27 mars 23h59)*

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury (juges ou pointeurs) indiqué p.16 de ce livret.

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 27 mars 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret)

– Les épreuves de 5000m marche CAF CAM sont organisées dans le cadre du pré-régional individuel Vallée du Rhône (9 juin pour les 3 zones AuRA).

– Le championnat régional Masters de 5000m marche est organisé dans le cadre du Meeting de Vénissieux le 27 avril 2019.

Marche athlétique 10km et 20km : 2 juin 2019
Championnat Auvergne Rhône-Alpes JESM
Saint-Etienne

Parc des Sports de l'Etivallière-Stade Henri LUX, 1 Rue de la Tour, 42000 Saint-Étienne

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA délivre les titres régionaux de 10km JUF, JUM et 20km ESF, SEF, MAF, ESM, SEM et MAM

Le 10km est ouvert aux Cadets et Cadettes (hors championnats)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 29 mai 23h59)*

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 29 mai 23h59)*

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury (juges ou pointeurs) indiqué p.16 de ce livret

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 29 mai 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret).

– Le championnat régional Masters de 5000m marche est organisé dans le cadre du Meeting de Vénissieux le 27 avril 2019.

– Les épreuves de 5000m marche CAF CAM sont organisées dans le cadre du championnat régional individuel CJES le 23 juin à Saint Etienne.

Demi-fond 800m, 3000m, 5000m et steeple : 1er juin 2019
Pré-régionaux CJES Auvergne / Rhône-Alpes
2 sites : Clermont-Ferrand– Stade de la Gauthiére

84 Boulevard Léon Jouhaux, Clermont-Ferrand 63000

Ambilly – stade Lucien VEYRAT

Coordonnées GPS : Nord 46.196830, Est 6.218905

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur 2 sites pour les 3 zones. Les 2 épreuves sont comptabilisées pour le challenge des meetings AuRA. Les inscriptions peuvent se faire indifféremment sur l'un ou l'autre site quel que soit sa zone d'appartenance. (épreuves ouvertes aux catégories cadets à Masters)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 29 mai 23h59)*

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 29 mai 23h59)*

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 29 mai 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret) et Alex FOURNIVAL pour les épreuves premiums du meeting d'Ambilly.

– Les épreuves de 1500m TCF TCM sont organisées dans le cadre du pré-régional individuel (8 juin sur les 3 zones AuRA).

Pré-régionaux Auvergne / Rhône-Alpes Individuels CJES :
Zone Alpes : 8 juin Grenoble (38) stade Bachelard
Zone Loire et Volcans : 8 juin Aubière (63) complexe sportif des Cézeaux
Zone Vallée du Rhone : 8 et 9 juin Romans (26) stade Guillermoz

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition ouverte aux catégories cadets à Masters se déroule sur 3 sites :

- ALP = zone Alpes à Grenoble (stade Bachelard): pour les comités 38, 73 et 74
- LEV = zone Loire et Volcans à Aubière (complexe sportif des Cézeaux): pour les comités 03, 15, 42, 43 et 63
- VDR = zone Vallée du Rhône à Romans (stade Guillermoz): pour les comités 01, 07-26 et 69

Epreuves inscrites au programme de chacune des 3 zones: Demi-fond : 1500m

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H Lancers : poids, disque, marteau et javelot

Sauts : longueur, triple saut, hauteur et perche Relais 4x100m

Epreuve centralisée pour les 3 zones sur la compétition à Romans : Marche : 5000m marche

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 5 juin 23h59)*

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2019, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2018 et hors AuRA» du tableau pages p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 3 juin 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.16 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 5 juin 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour ces compétitions :

Zone ALP : Patrick PENICHON et Alain BONARDI
Zone LEV : Michel CLAIRE et Thierry LAURON
Zone VDR : Pierre GUILLON et Fabien LOIRAT
(voir e-mail en fin de livret).

Demi-fond 3000m, 5000m et steeple : 15 juin 2019
Championnat Auvergne Rhône-Alpes CJES
Décines - stade Raymond Troussier

Rue Jean Macé, 69150 Décines-Charpieu

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat se déroule dans le cadre du meeting d'athlétisme « MNEL » à Décines, étape du challenge des meetings AuRA. (épreuves ouvertes aux catégories cadets à Masters)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 12 juin 23h59)*

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 12 juin 23h59)*

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 12 juin 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret) et Bastien PERRAUX pour les épreuves premiums du meeting.

– Les épreuves de 800m et 1500m TCF TCM sont organisées dans le cadre du championnat AuRA individuel CJES (22 et 23 juin 2019 à St Etienne).

Championnat Auvergne / Rhône-Alpes
Individuel CJES: 22 et 23 juin 2019
St Etienne – stade Henri Lux

Parc des Sports de l'Etivallière-Stade Henri Lux, 1 Rue de la Tour, 42000 Saint-Étienne

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA ouvert aux catégories cadets à masters regroupe les épreuves suivantes :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H
Demi-fond : 800m et 1500m
Sauts : longueur, triple saut, hauteur et perche
Lancers : poids, disque, marteau et javelot
Marche : 5000m marche
Relais : 4x100m

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 16 juin 2019, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2019» du tableau pages 12 et 13 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(du mardi 11 juin au mercredi 19 juin 23h59)- une mise à jour des qualifiés sera effectuée le 17 juin avec les performances réalisées du 10 au 16 juin*

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2018 dans l'épreuve concernée.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *du mardi 11 juin au mercredi 19 juin 23h59)*

– Ou avoir réalisé, en 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2018 et hors AuRA» du tableau p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 17 juin 2019 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Avoir réalisé, en 2019, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2018 et hors AuRA» du tableau pages p. 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 17 juin 2019 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury indiqué p.16 de ce livret ou acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme). Gratuit pour les athlètes étudiants sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes (carte d'étudiant à présenter).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 19 juin 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition : Michel CLAIRE et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Championnat Auvergne Rhône-Alpes BMCJESM
Marche de durée – 22 septembre 2019
Saint-Etienne

Parc des Sports de l'Etivallière-Stade Henri LUX, 1 Rue de la Tour, 42000 Saint-Étienne

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve propose les durées suivantes 30' 45' et 1h

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

– **Pas de minima.**

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 18 septembre 23h59)*

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Ligue AuRA

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA *(avant le mercredi 18 septembre 23h59)*

– Présenter un nombre d'officiels correspondant au quota de jury (juges ou pointeurs) indiqué p.16 de ce livret.

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 18 septembre 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 16

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret)

Minima H AuRA

Minima 2019 Masculins saison en cours	HOMMES - été – Championnat AuRA			
	CAM AuRA	JUM AuRA	ESM AuRA	SEM et MAM AuRA
100m	11"74	11"64	11"34	11"34
200m	24"14	23"94	23"34	23"34
400m	54"14	53"64	52"74	52"74
800m	2'07"14	2'03"64	1'59"64	1'59"64
1500m	4'32"14	4'22"14	4'12"14	4'12"14
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	16"74	17"14	16"84	16"84
400m haies	62"64	62"14	61"14	59"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m78	1m78	1m84	1m84
Perche	3m50	3m60	3m90	4m00
Longueur	6m10	6m20	6m40	6m40
Triple Saut	12m00	12m10	12m40	12m40
Poids	11m20	10m60	11m00	11m50
Disque	33m50	32m50	31m50	34m50
Marteau	33m50	32m50	30m50	32m50
Javelot	37m50	37m50	43m50	44m50
Marche	30'00	29’30	27’30	27’30
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	4800 pts	5000 pts	5000 pts	5000 pts

Minima F AuRA

Minima 2019 Féminins saison en cours	FEMMES - été – Championnat AuRA			
	CAF AuRA	JUF AuRA	ESF AuRA	SEF et MAF AuRA
100m	13"24	13"24	13"14	13"14
200m	27"54	27"24	27"04	27"04
400m	64"64	64"54	63"14	63"14
800m	2'33"14	2'32"14	2'29"14	2'29"14
1500m	5'25"14	5'20"14	5'08"14	5'08"14
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	17"04	17"54	17"24	17"24
400m haies	74"14	73"14	72"14	72"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m46	1m46	1m49	1m49
Perche	2m40	2m40	2m50	2m50
Longueur	5m05	5m10	5m15	5m15
Triple Saut	10m10	10m10	10m20	10m20
Poids	9m50	8m30	8m90	8m90
Disque	26m00	26m50	28m00	28m00
Marteau	28m50	27m00	28m00	30m00
Javelot	26m50	26m50	27m50	28m50
Marche	34'00	33’00	32’00	32’00
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	2650 pts	2750 pts	3000 pts	3000 pts

Minima H Hors-ligue et QE

Minima 2019 Masculins hors–ligue et QE AuRA (2018)	HOMMES - été – Championnat AuRA			
	CAM Hors-AuRA 2019 QE AuRA (2018)	JUM Hors-AuRA 2019 QE AuRA (2018)	ESM Hors-AuRA 2019 QE AuRA (2018)	SEM et MAM Hors-AuRA 2019 QE AuRA (2018)
100m	11"34	11"24	11"04	11"04
200m	23"04	22"74	22"44	22"44
400m	52"14	50"94	49"94	49"94
800m	2'02"14	1'57"14	1'55"14	1'55"14
1500m	4'15"14	4'09"14	4'03"14	3'56"14
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	15"34	16"14	16"14	16"14
400m haies	59"44	60"24	58"14	58"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m86	1m89	1m92	1m92
Perche	3m90	4m10	4m60	4m60
Longueur	6m50	6m55	6m85	6m85
Triple Saut	12m90	13m20	13m50	13m50
Poids	12m80	12m00	12m00	13m00
Disque	38m00	35m00	42m00	42m00
Marteau	41m00	40m00	41m00	41m00
Javelot	45m00	43m00	49m00	49m00
Marche	27'30	59'00	25'00 ou 1h50	25'00 ou 1h50
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	5400 pts	5400 pts	5400 pts	5400 pts

Minima F Hors-ligue et QE

Minima 2019 Féminins hors–ligue et QE AuRA (2018)	FEMMES - été – Championnat AuRA			
	CAF Hors-AuRA 2019 QE AuRA (2018)	JUF Hors-AuRA 2019 QE AuRA (2018)	ESF Hors-AuRA 2019 QE AuRA (2018)	SEF et MAF Hors-AuRA 2019 QE AuRA (2018)
100m	12"74	12"64	12"54	12"54
200m	26"14	25"94	25"84	25"84
400m	61"54	60"54	59"54	59"54
800m	2'22"14	2'20"14	2'19"14	2'19"14
1500m	5'04"14	5'01"14	4'58"14	4'50"14
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	15"54	15"94	15"74	15"74
400m haies	69"54	67"54	65"54	65"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m54	1m54	1m57	1m57
Perche	2m70	2m90	3m10	3m10
Longueur	5m40	5m45	5m55	5m55
Triple Saut	10m80	10m90	11m00	11m00
Poids	11m00	9m90	11m00	11m00
Disque	30m00	31m00	34m00	34m00
Marteau	36m00	35m00	38m00	38m00
Javelot	31m00	31m00	34m00	34m00
Marche	31'30	1h02'30	17'00 / 2h05	17'00 / 2h05
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	3150 pts	3200 pts	3400 pts	3400 pts

Quotas de jury/club

❀❀❀❀❀

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits (/ journée de compétition):

Compétitions d'Epreuves Combinées :

- de 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 4 athlètes : 2 officiels
- de 5 à 6 athlètes : 3 officiels
- de 7 à 8 athlètes : 4 officiels
- 9 athlètes et + : 5 officiels

Compétitions de marche athlétique :

- de 2 à 3 athlètes: 1 officiel
- de 4 à 5 athlètes : 2 officiels
- 6 athlètes et + : 3 officiels

Compétitions de demi-fond (juge course ou chrono ou juge arbitre)

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- 8 athlètes et +: 2 officiels

Compétitions d'épreuves individuelles:

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 17 athlètes : 2 officiels
- de 18 à 29 athlètes: 3 officiels
- 30 et +: + 1 officiel / tranche de 15 athlètes suppl.

Challenge des meetings Auvergne - Rhône-Alpes
Du 12 avril au 11 juillet 2019

1 - Présentation du challenge :

Un circuit de meeting d'athlétisme AuRA est coordonné par la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme. Un classement individuel H et F dans les familles de spécialité sprint/haies, demi-fond/marche, sauts et lancers est effectué

2 – Programme et Conditions de participation

Les conditions de participation et les modalités d'engagement sont fixées par chacun des organisateurs. Une fiche d'information pour chaque meeting est en ligne sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme rubrique : Pratiquer / Compétitions / Challenge des meetings.

3 – informations complémentaires

- contact CSO pour cette compétition : Alex FOURNIVAL (voir e-mail en fin de livret)

Interclubs TC
1er tour qualificatif 4 et 5 mai 2019 – finales 18 et 19 mai 2019

1 - Présentation de l'épreuve :

3 formules de composition d'équipe sont proposées ;
Nationale (mixte avec 4 athlètes par épreuve 2F + 2M) -> finales Elite, N1A, N1B, N2A et N2B
Excellence (mixte avec 3 athlètes par épreuve 2F + 1M ou 2M + 1F) -> finale régionale
Honneur (mixte avec 2 athlètes par épreuve 1F + 1M) -> finale régionale

2 – Engagements

Les clubs s'engagent en début d'année sur la formule de leur choix et indiquent s'il souhaite le cas échéant participer à la finale régionale.
Chaque club peut engager plusieurs équipes sur une même formule ou des formules différentes
Les compositions prévisionnelles d'équipes sont faites par engagement en ligne sur le site de la ligue.
Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

3 – informations complémentaires

– Les informations concernant les interclubs TC sont mises en ligne sur le site de la ligue et envoyées aux clubs

– contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD et Jean-Marc REVOL (voir e-mail en fin de livret).

Match interligues cadets Juniors
15 juin 2019 à Castres (OCC)

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce match remplace l'épreuve habituellement organisée à Cunéo.
A l'exception de la marche, l'ensemble des épreuves proposées lors du championnat de France estivale devraient figurer. Le règlement définitif sera communiqué ultérieurement.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Ligue AuRA

- 1 équipe AuRA est constituée sur la base des résultats 2019.
- Les athlètes seront présélectionnés sur la base du bilan 2019 à 14 jours de la compétition.
- Suites aux réponses données, la sélection définitive sera effectuée et communiquée via le site de la ligue AuRA d'athlétisme, l'e-mail des athlètes et copie aux clubs concernés

3 – informations complémentaires

- Le programme proposé seront mis en ligne, dès réception, sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme. Les modalités de sélections seront alors communiquées

- contact ligue pour cette compétition : Grégory DUVAL (voir e-mail en fin de livret)

Compétitions AuRA qualificative à la Coupe de France
28 septembre 2019 – Aubière
29 septembre 2019 – Grenoble

1 - Présentation de l'épreuve :

Tous les relais, courses de haies par catégorie MCJES et concours proposés à la coupe de France figurent au programme de cette compétition

2 – Engagements

Les clubs engagent en ligne sur le site de la ligue les 4 (au minimum) athlètes par épreuve. Date limite d'engagement le mercredi 25 septembre à 23h59
Chaque club peut engager plusieurs équipes de relais
Les engagements hors équipes ne sont pas acceptés
Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

3 – informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 25 septembre 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p 19
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site Ligue AuRA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CSO pour cette compétition : Jean-Marc REVOL, Thierry LAURON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Interclubs Cadets Juniors Espoirs – Nationaux et Promotion
tour qualificatif AuRA
6 octobre 2019
Aix les Bains (73) stade Jacques FORESTIER

Rue Joseph Mottet, 73100 Aix-les-Bains

1 - Présentation de l'épreuve :

2 formules de composition d'équipe sont proposées ;
Interclubs Nationaux F et Interclubs Nationaux M (classement effectué sur 1 athlète par épreuve dans toutes les épreuves + relais)
Interclubs Promotions F et Interclubs Promotions M (classement effectué sur 2 athlètes en famille sprint, 1 athlète en famille haies, 3 athlètes dans chacune des autres familles demi-fond/marche, sauts et lancers + relais)

2 – Engagements

Les clubs s'engagent sur la formule de leur choix (Attention : les Clubs opérant en Elite et N1 des Championnats de France Interclubs ne peuvent pas participer aux Interclubs Promotion.

Chaque club peut engager un maximum de 3 athlètes par épreuve.
Un athlète pourra participer à une course et un concours, ou à 2 concours ; il pourra, en outre, prendre part au relais. -> Pour les possibilités de doubler, la marche est classée dans les courses.
Les compositions prévisionnelles d'équipes sont faites par engagement en ligne sur le site de la ligue.
Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

3 – informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 2 octobre 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p 19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CSO pour cette compétition : Jean-Marc REVOL et Thierry LAURON (voir e-mail en fin de livret)

Contacts CSO

Ce livret a été édité par la CSO de ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme.

Nom	Prénom	Fonction	Tél	Adresse mail
CLAIRE	Michel	Président CSO AURA	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
BAGRIOT	Jean Pierre	Challenge des meetings	06.82.96.28.86	bagriot.jean-pierre@orange.fr
BELLEVEGUE	Louis	Masters	06.74.05.97.97	lbellevegue@wanadoo.fr
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
DUVAL	Grégory	CT – Match interligues	06.70.19.65.33	gregory.duval@athlelara.com
ELDIN	Nathalie	Compétitions. individuelles	06.08.13.94.83	nathaly.eldin123@orange.fr
FOURNIVAL	Alex	Challenge des meetings	06.77.07.04.57	alex.fournival@sfr.fr
GUILLON	Pierre	Compétitions. individuelles	06.81.60.95.30	guillonpierre@wanadoo.fr
LAFLEUR	Jean-Louis	Compétitions marche	06.71.84.50.86	famille.lafleur@orange.fr
LAURON	Thierry	CT compétitions	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
LEONARD	Jacques	Compétitions par équipe	04.74.46.80.32	j.leonard@wanadoo.fr
LOIRAT	Fabien	Prépa. compétitions	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athlelara.com
MARIE	Jean-Claude	Epreuves combinées	06.21.06.39.40	mariehardy2@wanadoo.fr
MOREL	Michel	Epreuves combinées	06.86.46.98.23	mimi-morel@orange.fr
REVOL	Jean-Marc	Compétitions par équipe	06.50.21.07.18	jeanmarc.revol@yahoo.fr

Informations CSO

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraineurs et athlètes:
- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs …

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....